

RÉSIL

UN PROJET INSEE AMBITIEUX

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL DU 20 MAI DERNIER, LA DIRECTION A PRÉSENTÉ LES DERNIÈRES AVANCÉES DU PROJET RÉSIL, UN FUTUR RÉPERTOIRE CENTRAL DE DONNÉES INDIVIDUS-LOGEMENT, DONT LA MISE EN ŒUVRE EST SUR LE POINT D'ABOUTIR. **AU-DELÀ DU PROJET, LA CFDT S'EST ATTACHÉE AUX QUESTIONS LIÉES AUX MOYENS HUMAINS ALLOUÉS, À LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET À LA TRANSPARENCE DE COMMUNICATION. SI LE CADRE JURIDIQUE EST POSÉ, DE NOMBREUSES QUESTIONS RESTENT OUVERTES.**

GROUPE DE
TRAVAIL DU CSA,
RÉSIL,
MAI 2025



RÉSIL, KÉZACO ?

Le **RÉ**pertoire Statistique des Individus et des Logements (**Résil**) est un projet ambitieux destiné à faciliter des études statistiques. Il vise à moderniser le dispositif actuel de production statistique en tirant davantage profit des données administratives.

Issu des réflexions autour de la disparition des fichiers de la taxe d'habitation, auparavant utilisés par l'Institut, Résil devrait aboutir fin 2025 pour être opérationnel début 2026.

Il permettra de produire plus facilement des données statistiques reflétant la diversité de la société et des territoires pour mieux comprendre comment vit la population.

Ce répertoire permettra aussi de construire des bases de sondage, de vérifier la couverture des données administratives et de construire des fichiers enrichis par appariement de sources diverses. Différents processus de production de données pourront ainsi répondre à des exigences croissantes de couverture, de rapidité de traitement et de réactivité.

À cet effet, divers prérequis sont nécessaires :

- recourir à différentes sources pour tendre vers l'exhaustivité,
- pouvoir y appliquer des traitements statistiques, souvent innovants, pour en assurer la qualité,
- bénéficier d'un cadre juridique pour protéger les données traitées,
- disposer d'un « mandat social », c'est-à-dire d'une légitimité, au-delà des seules capacités techniques ou juridiques.

DES MOYENS HUMAINS À PRÉCISER

Les travaux issus du développement de Résil seront pris en charge par plusieurs équipes :

- Le nouveau pôle de compétence DALI (Données Administratives sur les Logements et les Individus) en collaboration avec le pôle Revenus fiscaux et sociaux, tous deux localisés à la DR de Bretagne, pour ce qui concerne l'accueil des sources et la production de fichiers enrichis par appariement multi-sources.

Le pôle DALI devrait compter 5 agents en septembre 2025.

- La Division Méthodes et Traitements des Recensements (DMTR), au White, pour ce qui concerne la gestion des répertoires et la production des univers de référence.

L'équipe en charge devrait être constituée de 3 agents.

Un ajustement des effectifs pourra être envisagé en fonction de la charge réelle et des besoins.

DES IMPACTS SUR DE NOMBREUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information partenaires impactés par le projet Résil et nécessitant une adaptation concernent : Fidéli, Rapsodie, Filosofi, le Siera, le recensement de la population, le code statistique non signifiant, l'échantillon démographique permanent et Nautile.

Le groupe SILO (Systèmes d'Informations Localisés) du SNDIO d'Orléans, au sein duquel est déjà intégrée l'équipe de projet informatique, aura en charge de la maintenance informatique des systèmes d'information.

La CFDT interroge sur l'impact sur ces systèmes d'information partenaires en termes d'organisation et d'effectifs.

La Direction n'apporte pas de réponse.

UN CADRE JURIDIQUE PRÉTENDU PROTECTEUR

Le projet a reçu un avis favorable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en 2023. Il a ensuite été validé par le Conseil d'État et le [décret fondant le traitement Résil](#) a été publié au Journal officiel du 7 janvier 2024 : ce dernier indique que les finalités de Résil sont de faciliter la production de statistiques publiques. Il décrit le contenu du répertoire, prescrit des dispositions de transparence sur les appariements que Résil permettra de réaliser.

Il donne enfin une définition des appariements, comblant ainsi un vide juridique.

Une communication à visée pédagogique destinée au grand public a suivi : billets de blog, pages internet sur le site de l'Insee et Symphonie, articles divers.

Pour la CFDT, il est essentiel de communiquer clairement sur les modalités d'anonymisation et de croisement des données, tout en respectant la confidentialité des informations afin de maintenir la confiance des citoyens.

L'avis du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sera sollicité sur les appariements réalisés par Résil pour évaluer leur nécessité et leur opportunité sous un regard extérieur.

UN PROJET D'AMPLEUR QUI POSE QUESTION

Malgré un cadre juridique a priori strict, la question de la protection des données, même chiffrées et anonymisées, se pose de par la nature inédite et ambitieuse du programme Résil impliquant le croisement de données de sources diverses.

De par l'ampleur du projet, la CFDT s'interroge sur la sécurisation effective de ces données.

La Direction se veut rassurante. En cas de menace informatique avérée ou d'attaque, existe un dispositif dit « bouton rouge » qui permettrait de rendre Résil inactif en détruisant la clé de chiffrement des données. La décision de réactivation sera confiée à un « tiers de confiance », indépendant politiquement, non encore désigné à ce jour.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les documents du groupe de travail du CSA sur [Symphonie](#)

Le [programme Résil](#) sur Symphonie

Site CFDT :

[Des travaux Insee à consolider sans la TH](#)

Site Insee :

[Résil : un outil pour mieux connaître la société française](#)
[Répertoire Statistique des Individus et des Logements \(Résil\)](#)

PROCHAINES RÉUNIONS

GT CSA du 10 juin : point observatoire interne BVA – UCAT : Insee vert – Béges - bilan des effets de gaz à effet de serre

GT FS du 17 juin : SG- IG : point DROM

GT FS du 09 juillet : DMCSI – DSDS – DSE – DSI : filière dont fiche d'impact – DG 67 : point d'étape



VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GROUPE DE TRAVAIL

Prisca BLANCARD,
Secrétaire générale

Eric Dretzen,
DR Auvergne-Rhône-Alpes

Katy Lequin,
DR Bourgogne-Franche-Comté

Sylvie Morvan,
DI Antilles-Guyane

Marielle Bigot,
Secrétaire générale adjointe

Stéphane Dupin,
DR Auvergne-Rhône-Alpes,

Sonia Schwartz,
DR Grand Est